



→ Communiqué de presse

Mardi 21 décembre 2011

Un amendement permet à la Loire-Atlantique de consulter sa population pour un rattachement à la Bretagne

Jean-Yves Le Drian parle d'une « avancée significative »

«L'Assemblée nationale vient d'adopter un amendement législatif en première lecture qui permet désormais au département de la Loire-Atlantique de consulter, par la voie référendaire, sa population pour formuler une demande de rattachement à la Bretagne, je me félicite de cette avancée significative.

Depuis 1998, le Conseil régional de Bretagne s'est toujours prononcé unanimement en faveur de la réunification de la Bretagne historique. Quatre vœux ont été votés en ce sens, le dernier datant de juin 2010 et demandait déjà l'organisation d'une consultation des populations concernées. Le vote de ce matin nous montre que les institutions peuvent parfois remettre l'Histoire en marche. »